

**Extrait du Registre des Délibérations
Comité Syndical
Séance du 11 décembre 2024**

Date de la convocation : 3 décembre 2024

ETAIENT PRÉSENTS :

Membres Titulaires :

Victor DUDRET, *Président*
Thierry CARRERE, Bernard PEYROULET, *Vice-Présidents*

Patrick BURON, Marie-Pierre CABANNE, Michel CAPERAN, Jean-Yves COURREGES, Jean-Marc DENAX,
Philippe LABORDE RAYNA, Jean-Louis PERES, Philippe LALANNE, Valérie REVEL.

Membres Suppléants :

Jean-Louis CALDERONI (a suppléé Monique SEMAVOINE), Philippe FAURE (a suppléé Martine RODRIGUEZ), Jean-Michel DESSÉRÉ (a suppléé Alain TREPEU), Jean-Pierre LANNES (a suppléé Marie-Claire NÉ), Pascal MORA (a suppléé Josy POUHEYTO).

ETAIENT EXCUSÉS/ABSENTS :

Mohamed AMARA, François BAYROU, Michel BERNOS, Christine CONTE, Marc GAIRIN, André LANUSSE-CAZALÉ, Didier LARRAZABAL, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Jérôme MARBOT, Nicolas PATRIARCHE, Francis PEES, Eric SAUBATTE.

N°2 - DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°1

Rapporteur : Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il s'avère nécessaire de procéder à des ajustements de crédits tant en fonctionnement qu'en investissement.

En effet, un changement de référentiel budgétaire et comptable a été approuvé par délibération du 8 décembre 2023 et mis en place en début d'année. La nomenclature M57 implique désormais le principe de l'amortissement des immobilisations au prorata temporis, c'est à dire à compter de la date de mise en service.

L'acquisition d'un certificat de signature électronique en 2024 engendre ainsi un amortissement complémentaire non initialement prévu.

La décision modificative correspondante est dressée comme suit :

Section Fonctionnement / Dépenses

VIREMENT DE CREDITS A REALISER				
Fonction	Chapitre	Article	Nature	Montant
020	011	6288	Autres services extérieurs	- 484,00 €
020	042	6811	Dotations aux amortissements	+ 484,00 €
TOTAL				- €

Après modification, la **section de fonctionnement** du Budget 2024 du Syndicat mixte du Grand Pau s'établirait comme suit :

FONCTIONNEMENT		BP 2024
Chapitres	Dépenses	343 674,71 €
011	Charges à caractère général	243 510,71 €
012	Charges de personnel	95 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	664,00 €
Chapitres	Recettes	343 674,71 €
13	Atténuation de charges	4 200,00 €
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	45 000,00 €
74	Dotations et participations	223 153,10 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	71 321,61 €

Il convient également de modifier la section d'investissement en conséquence.

Section Investissement / Dépenses

CREDITS A OUVRIR				
Fonction	Chapitre	Article	Nature	Montant
020	20	2051	Concessions et droits similaires	+ 484,00 €
TOTAL				+ 484,00 €

Section Investissement / Recettes

RECETTES A PREVOIR				
Fonction	Chapitre	Article	Nature	Montant
	040	2805	Concessions et droits similaires	+ 484,00 €
TOTAL				+ 484,00 €

Après modification, la **section d'investissement** du Budget 2024 du Syndicat mixte du Grand Pau s'établirait comme suit :

INVESTISSEMENT		BP 2024
Chapitres	Dépenses	19 899,69 €
20	Immobilisations incorporelles	4 484,00 €
21	Immobilisations corporelles	15 415,69 €

INVESTISSEMENT		BP 2024
Chapitres	Recettes	19 899,69 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	664,00 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	19 235,69 €

Il appartient au Comité syndical de bien vouloir se prononcer sur la décision modificative de crédits N°1 établie pour le Budget 2024.

Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les Signatures

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

Victor DUDRET



Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le



ID : 064-200079051-20241211-D02_20241211-DE